

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Mercredi 20 novembre 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **27** membres.

19/114/ECSS

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DES
SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 5ème
répartition 2019 - Approbation de conventions - Budget primitif 2019.**

19-34700-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution de subvention à l'Association Marseille Passion Sport sis Résidence les Sources Villa 68, 156 chemin de la Valbarelle dans le 11^{ème} arrondissement.

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou pour l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans ce cadre il est soumis à notre approbation une cinquième répartition d'un montant global de 30 000 Euros, dont 5 000 € pour une association de notre secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée la convention ci-annexée, avec l'association sportive suivante de notre secteur ainsi que la subvention proposée :

Tiers	Mairie 6 ^{ème} secteur – 11/12 ^{ème} arrondissements	Euros
128084	Marseille Passion Sport Résidence les Sources Villa 68 – 156, chemin de la Valbarelle – 13011 Marseille EX013713 Action : Tournoi international de Foot volley de Marseille Date : 12 au 13 octobre 2019 Budget prévisionnel : 37 210 Euros	5 000

ARTICLE 2 Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

ARTICLE 4 La dépense correspondante d'un montant de 30 000 Euros dont 5000 Euros pour notre secteur sera imputée sur le Budget Primitif 2019 – DS 51502 – fonction 40 – nature 6574.1 – action 20190701.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**